

Livret Information

Enfance Jeunesse

CCCB 2026/2027

Accueil périscolaire 03/11 ans

Accueil de loisirs 03/11 ans

Espace jeunes 12/17 ans



Cœur de Beauce
communauté de communes

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
d'Eure-et-Loir

Les PEP 28
La solidarité en action

Pour pouvoir participer aux activités enfance jeunesse CCCB :

2 étapes sont nécessaires :

1. **L'inscription au service** via le dossier d'inscription

   + copie de la page vaccin du carnet de vaccination de l'enfant

   + copie recto-verso du dernier avis d'imposition du foyer

   Avis d'imposition 2025 sur revenus 2024 de sept à déc. 2026. Avis d'imposition 2026 sur revenus 2025 de jan à déc. 2027.

   À transmettre :

- A l'accueil de loisirs ou à l'espace jeunes concerné,
- Ou par courrier à Secrétariat PEP 28—secteur CCCB, 3 rue Charles Brune, 28110 LUCE
- Ou par mail à secretariat@pep28.asso.fr
  (Pour toute information : 06 79 21 18 25 ou 02 18 56 80 48)

Votre enfant sera alors inscrit dans la base de données « enfance jeunesse » CCCB. Un accès personnalisé et sécurisé au portail famille en ligne vous sera envoyé par mail.
Si votre enfant est déjà inscrit au portail, vous n'avez pas besoin de vous réinscrire. Chaque année, vous devrez remettre à jour vos informations sur le portail pour pouvoir réserver les activités.

2. **La réservation des activités** via le portail famille dans la limite des places disponibles.

   Pour chaque activité « **mercredis, vacances ALSH ou ADOS** », vous devez obligatoirement réserver en ligne les jours ou semaines d'animation souhaités. Le paiement se fait en ligne au moment de la réservation (sauf hors CCCB).

   ATTENTION : **Pour le périscolaire matin et soir,** la réservation en ligne n'est pas possible, il faut remplir un contrat d'engagement périscolaire avec choix du forfait à transmettre au responsable périscolaire.

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utilisation du portail famille ou pour les hors CCCB, une fiche de réservation avec le paiement correspondant (à l'ordre des PEP 28) sera à transmettre au responsable de la structure (bien respecter les dates de réservation).

Les projets pédagogiques et les plannings d'activités de chaque structure sont disponibles sur

www.lespep28.org



Accueil Périscolaire

03/11 ans

Matin et Soir



En partenariat avec l'association des PEP 28, la Communauté de Communes Cœur de Beauce vous propose un accueil périscolaire le matin et le soir en période scolaire.

⇒ **Réservation pour l'année scolaire via le « contrat d'engagement périscolaire » avec choix du tarif** à transmettre aux directeurs/trices des structures.

⇒ **Réservation des séances occasionnelles** à transmettre 3 jours avant.

⇒ **Paiement à effectuer en début de mois** (voir modalités dans le règlement de fonctionnement).

Attention le choix du tarif forfait est définitif pour l'année scolaire. L'enfant a sa place réservée toute l'année. C'est un engagement sur 10 mois. Le tarif étant lissé de septembre à juin, un paiement identique est demandé chaque mois. Une fois le 1er paiement effectué, vous ne pouvez pas désinscrire votre enfant sauf cas particuliers (voir règlement intérieur).
Attention : pour les accueils de Rouvray-St-Denis et Terminiers, une carte de transport par enfant est obligatoire (25€) et est à renouveler chaque année via le formulaire en ligne sur www.remi-centrevaldeloire.fr (carte imposée par la Région Centre-Val de Loire) pour les trajets accueil périscolaire-école.

Accueil périscolaire	Matin	Soir
Baudreville	7h00 - 8h30	16h30 - 19h00
Bazoches-En-Dunois	7h00 - 8h45	16h15 - 19h00
Janville-En-Beauce	7h00 - 9h00	16h20 - 19h00
Orgères-En-Beauce	7h00 - 8h45	16h15 - 19h00
Ouarville	7h00 - 8h30	16h30 - 19h00
Rouvray-Saint-Denis	7h00 - 8h45	16h15 - 19h00
Sainville	7h00 - 8h30	16h00 - 19h00
Terminiers	7h00 - 9h00	16h30 - 19h00
Toury	7h00 - 8h55	16h25 - 19h00
Villages Vovéens Maternelles	7h00 - 8h30	16h30 - 19h00
Villages Vovéens Elémentaires	7h00 - 8h45	16h45 - 19h00
Ymonville	7h00 - 8h30	16h30 - 19h00

Tarifs 2026/2027

Ressources imposables annuelles du foyer (sans les abattements)	Forfait mensualisé MATIN	Forfait mensualisé SOIR	Forfait mensualisé MATIN/SOIR	Tarif Occasionnel
0 à 14 760 €	21.21 €	22,25 €	41,27 €	6.00 € avec réservation préalable
14 761 € à 18 450 €	25,50 €	27,29 €	50,15 €	
18 451 € à 22 140 €	29,80 €	32,33 €	59,03 €	
22 141 € à 25 830 €	34,10 €	37,37 €	67,90 €	
25 831€ à 29 520 €	38,40 €	42,41 €	76,78 €	
29 521 € à 33 210 €	42,70 €	47,45 €	85,64 €	
33 211 € à 36 900 €	47.00 €	52,50 €	94,51 €	
36 901 € à 40 590 €	51.30 €	57,54 €	103,39 €	
40 591 € à 44 280 €	55.59 €	62,58 €	112 ,27 €	
+ 44 281 € et Hors CCCB	59.89 €	67,62 €	121,15 €	

Remise de 10 % pour le deuxième enfant, de 20 % pour le troisième enfant et plus, présents en même temps (la remise la plus importante est appliquée sur l'enfant le + âgé)
Pour les familles travaillant en équipe ou étant en garde alternée, se référer aux modalités du règlement de fonctionnement.

Accueil de loisirs
03/11 ans
Mercredis



Le mercredi, votre enfant est accueilli en journée complète avec repas. Des activités pédagogiques sont proposées le matin et l'après-midi.

⇒ **Réservation obligatoire via le portail famille. Paiement à la réservation** (bien respecter les dates de réservation précisées dans l'échéancier de ce livret).

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utilisation du portail famille ou pour les hors CCCB, une fiche de réservation avec le paiement correspondant (à l'ordre des PEP 28) sera à transmettre au responsable de la structure.

⇒ **Horaires des activités à respecter :** 9H00 - 17H00.

Mercredis	Horaires (Activités et temps d'accueil)
Baudreville	7h00 - 19h00
Bazoches-En-Dunois	7h00 - 19h00
Janville-En-Beauce	7h00 - 19h00
Orgères-En-Beauce	7h00 - 19h00
Sainville	7h00 - 19h00
Terminiers	7h00 - 19h00
Toury	7h00 - 19h00
Villages Vovéens	7h00 - 19h00

Tarifs 2026/2027

Ressources imposables annuelles du foyer (sans les abattements)	Tarif à la journée Repas compris
0 à 14 760 €	14,14 €
14 761 € à 18 450 €	14,92 €
18 451 € à 22 140 €	15,72 €
22 141 € à 25 830 €	16,51 €
25 831€ à 29 520 €	17,30 €
29 521 € à 33 210 €	18,11 €
33 211 € à 36 900 €	18,90 €
36 901 € à 40 590 €	19,70 €
40 591 € à 44 280 €	20,48 €
+ 44 281 € et Hors CCCB	21,28 €

Remise de 10 % pour le deuxième enfant, de 20 % pour le troisième enfant et plus, présents en même temps (la remise la plus importante est appliquée sur l'enfant le + âgé)

Accueil de loisirs
03/11 ans
Vacances



Pendant les vacances, votre enfant est invité à vivre avec ses camarades une semaine d'activités pédagogiques variées.

⇒ **Réservation obligatoire via le portail famille. Paiement à la réservation** (bien respecter les dates de réservation précisées dans l'échéancier de ce livret). Voir modalités de paiement dans le règlement intérieur.

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utilisation du portail famille ou pour les hors CCCB, une fiche de réservation avec le paiement correspondant (à l'ordre des PEP 28) est à transmettre au responsable de la structure aux dates indiquées.

Accueils de loisirs 7h-19h	Automne	Fin d'année	Hiver	Printemps	Juillet	Août
Terminiers	Semaine 1	/	Semaine 1	Semaine 1	3 semaines	Semaine 4
Orgères-En-Beauce	Semaine 1	/	Semaine 1	Semaine 1	4 semaines	/
Bazoches-En-Dunois	Semaine 2	/	Semaine 2	Semaine 2	/	/
Janville-En-Beauce	Semaine 1	Semaine 1	Semaine 1	Semaine 1	4 semaines	/
Toury	2 semaines	/	2 semaines	Semaine 2	4 semaines	4 semaines
Baudreville	Semaine 1	/	Semaine 1	Semaine 1	4 semaines	Semaine 4
Sainville	Semaine 2	/	Semaine 2	Semaine 2	4 semaines	/
Villages Vovéens	2 semaines	Semaine 1	2 semaines	2 semaines	4 semaines	4 semaines

Tarifs 2026/2027

Ressources imposables annuelles du foyer (sans les abattements)	Forfait 5 jours avec repas	Forfait 4 jours avec repas	Forfait 3 jours avec repas	Forfait 2 jours avec repas	Forfait 1 jour avec repas
0 à 14 760 €	49,12€	41,76 €	33,50 €	24,30 €	14,14 €
14 761 € à 18 450 €	54,66 €	46,45 €	37,28 €	27,04 €	14,92 €
18 451 € à 22 140 €	60,19 €	51,16 €	41,06 €	29,77 €	15,72 €
22 141 € à 25 830 €	65,74 €	55,88 €	44,83 €	32,52 €	16,51 €
25 831€ à 29 520 €	71,27 €	60,58 €	48,60 €	35,25 €	17,30 €
29 521 € à 33 210 €	76,81 €	65,29 €	52,38 €	38,00 €	18,11 €
33 211 € à 36 900 €	82,33 €	69,99 €	56,16 €	40,73 €	18,90 €
36 901 € à 40 590 €	87,88 €	74,69 €	59,94 €	43,47 €	19,70 €
40 591 € à 44 280 €	93,41 €	79,40 €	63,71 €	46,22 €	20,48 €
+ 44 281 € et Hors CCCB	98,95 €	84,11 €	67,48 €	48,95 €	21,28 €

Remise de 10 % pour le deuxième enfant, de 20 % pour le troisième enfant et plus, présents en même temps (la remise la plus importante est appliquée sur l'enfant le + âgé)

Espace jeunes



12/17 ans

Mercredis et vacances

Les collégiens et lycéens peuvent participer à des activités adaptées sur les mercredis après-midi et les vacances. Au programme : rencontres, stages culturels et de loisirs, sorties, séjours, projets menés entre jeunes…

⇒ **Pour le mercredi,** un « pass ados » annuel de 21.01 € est nécessaire. Une participation supplémentaire de 21.86 € sera demandée lors des sorties. La réservation des journées est obligatoire (via le portail famille ou auprès de l'espace jeunes).

⇒ **Pour les vacances,** les tarifs concernant les activités ou les séjours proposés seront annoncés au moment des réservations.

⇒ **Paiement à la réservation**

⇒ **Les modalités de réservation, les horaires vacances et séjours sont précisés dans les informations ados transmises ultérieurement** dans le portail famille, sur les réseaux sociaux PEP 28, CCCB et espaces jeunes.

Espaces jeunes	**Mercredis**	**Petites Vacances** *(1 semaine)*			**Vacances été**		**Séjours**
	12h30-18h30	Automne	Hiver	Printemps	Juillet	Août	
Orgères-En-Beauce	Ouvert	Semaine 1	Semaine 1	Semaine 2	/	/	1 séjour hiver 1 séjour été
Toury	Ouvert	Semaine 2	Semaine 2	Semaine 2	/	Séjour court	
Voves	Ouvert	Semaine 1	Semaine 1	Semaine 1	Minicamp Playa tour	/	





Echéancier des réservations

Accueil de loisirs et Espace Jeunes de la Communauté de Communes Cœur de Beauce

Année scolaire 2026/2027

Dans la limite des places disponibles

Mercredis

Période	Réservation résidents CCCB	Réservation Hors CCCB
Du mercredi 02 septembre au mercredi 14 octobre 2026	*Mercredis septembre/octobre* **Uniquement version papier**	*Mercredis septembre/octobre* **Uniquement version papier**
Du mercredi 04 novembre au mercredi 16 décembre 2026	*Mercredis novembre/décembre* **Du 1er septembre au 28 octobre**	*Mercredis novembre/décembre* **Du 14 septembre au 28 octobre**
Du mercredi 06 janvier au mercredi 17 février 2027	*Mercredis janvier/février* **Du 02 novembre au 29 décembre**	*Mercredis janvier/février* **Du 16 novembre au 29 décembre**
Du mercredi 10 mars au mercredi 14 avril 2027	*Mercredis mars/avril* **Du 04 janvier au 24 février 2027**	*Mercredis mars/avril* **Du 18 janvier au 24 février 2027**
Du mercredi 05 mai au mercredi 30 juin 2027	*Mercredis mai/juin* **Du 08 mars au 28 avril 2027**	*Mercredis mai/juin* **Du 22 mars au 28 avril 2027**

Vacances

Période	Réservation résidents CCCB Forfait 1, 2, 3, 4, 5 jours	Réservation Hors CCCB
Vacances d'automne *(du 19 au 30 octobre 2026)*	du 14 septembre au 07 octobre 2026	Du 28 septembre au 07 octobre 2026
Vacances de fin d'année *(du 21 au 24 décembre 2026)*	du 16 novembre au 09 décembre 2026	Du 30 novembre au 09 décembre 2026
Vacances d'hiver *(du 22 février au 05 mars 2027)*	du 18 janvier au 10 février 2027	Du 1er au 10 février 2027
Vacances de printemps *(du 19 au 30 avril 2027)*	du 15 mars au 07 avril 2027	Du 29 mars au 07 avril 2027
Vacances de juillet *(du 05 au 30 juillet 2027)*	du 10 mai au 18 juin 2027	Du 31 mai au 18 juin 2027
Vacances d'août *(du 02 au 31 août 2027)*	du 10 mai au 02 juillet 2027	Du 31 mai au 02 juillet 2027

Périscolaire Matin Soir

- Paiement à partir du 05 du mois par prélèvement automatique, entre le 5 et le 15 du mois en carte bancaire sur le portail famille ou en chèques ou en espèces à l'accueil de loisirs (chèques, espèces, CESU, ANCV).

Mercredis et vacances

- Réservation via le portail famille de la CCCB, paiement à la réservation par CB.
- Réservation papier pour les hors CCCB, paiement possible par chèques, espèces, ANCV, CESU sur place à l'accueil de loisirs.

Délai d'annulation

- Mercredis : le dernier mercredi précédent.
- Petites vacances : 1.5 semaines avant le début des vacances.
- Vacances d'été : 2 semaines avant le début du mois concerné (19 juin pour juillet, 17 juillet pour aout).